

LA LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE CAVIGNAC DU
7 DECEMBRE 2023

ARTICLE L.2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales

L'An deux mil vingt-trois, le 7 décembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal,
Légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M.
Guillaume CHARRIER, le Maire de la commune de CAVIGNAC
Date de convocation du Conseil : le 30/11/2023

Nombre de conseillers en exercice : 17 - Nombre de présents : 14 - Nombre de votants : 15

Présents : Mmes Foucher, Coureaud, Carpentier, Payet, Lecroq, MM. Charrier, Jaubleau,
Chaulet, Didier, Legrel, Moioli, Roussel (arrivé à 19h14), Malapeyre (arrivé à 19h20), Bussy
(arrivé à 19h22).

Absents excusés : Mme Garcia qui donne pouvoir à Mme Lecroq, Mme Larsonneur (pouvoir à
Mme Lecroq non pris en compte), Mme Gault.

Secrétaire de Séance : Mme Payet

Ordre du jour

Ordre du jour de la séance du Conseil municipal :

Adoption du Compte-rendu de la séance du 9 novembre 2023 à l'unanimité

DELIBERATIONS :

- 1- Décision budgétaire modificative n°2 du BP 11400 : à l'unanimité
- 2- Décision budgétaire modificative n°1 du BP 11406: à l'unanimité
- 3- Mise à jour du tableau des effectifs: à l'unanimité
- 4- Ouverture des commerces du dimanche (annule et remplace) : à l'unanimité
- 5- Subvention à l'association Octobre Rose: à l'unanimité
- 6- Prix des vins: à l'unanimité
- 7- Adhésion au service rémunérations du CDGFTP de la Gironde: à l'unanimité
- 8- Rapports du SIAEPA 2022 sur les services de l'eau potable et de
l'assainissement: à l'unanimité

DECISION 8-2023

Questions diverses

A Cavignac, le 15 Décembre 2023

Le Maire
Guillaume CHARRIER

